FRÈRE RAYNIER DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS

DES CATHARES ET DES PAUVRES DE LYON

Au nom de notre Seigneur Jésus-Christ. Alors que les sectes d'hérétiques étaient jadis multiples, qui sont presque entièrement détruites par la grâce de Jésus-Christ, on en trouve cependant maintenant deux principales, dont l'une s'appelle Cathares ou Patarins, l'autre les Léonistes ou Pauvres de Lyon, dont les opinions sont notées dans le présent écrit.

Des diverses sectes des Cathares.- Il faut d'abord savoir que la première secte, celle des Cathares, est divisée en trois parties ou sectes principales, dont la première s'appelle Albanistes¹, la seconde Concorristes², et la troisième Baiolistes³, et tous ceux-là sont en Lombardie. Les autres Cathares, qu'ils soient soit en Toscane, soit dans la Marche, soit en Provence⁴, ne diffèrent pas dans leurs opinions de ces Cathares, ou de quelques-uns d'entre eux. Tous les Cathares ont en effet des opinions communes sur lesquelles ils s'accordent, et des opinions propres sur lesquelles ils sont en desaccord. Il faut parler de toutes, et d'abord de celles qui sont communes.

Des opinions communes des Cathares.- Les opinions communes à tous les Cathares sont celles-ci :

Que le diable a fait ce monde et tout ce qui y est.

Item que tous les sacrements de l'Eglise, c'est-à-dire le sacrement du baptême d'eau matérielle, et les autres sacrements ne servent à rien pour le salut, et que ce ne sont pas de vrais sacrements du Christ et de son Eglise, mais qu'ils sont trompeurs et diaboliques, et de l'Eglise des méchants (Ps. 25,5). On dira plus bas combien de sacrements, lesquels et de quelle nature ont les Cathares. Item l'opinion commune de tous les cathares est que le mariage charnel a toujours été un péché mortel, et qu'on n'est pas plus puni dans l'avenir pour l'adultère ou l'inceste que pour le mariage légitime, et ce n'est pas pour cela qu'entre eux il serait plus gravement puni⁵.

Item tous les Cathares nient la résurrection future de la chair.

Item ils croient que manger de la viande, des œufs ou du fromage, même en cas de nécessité urgente, est un péché mortel, et cela parce que cela vient du coït⁶.

¹ Albanenses est probablement la forme employée en Italie pour Albigenses, Albigeois.

² Ou *Correzenses*, de Concorezzo, ville des environs de Milan.

³ De Bagnolo-San Vito, dans les environs de Mantoue.

⁴ Le pays où est parlée la langue d'oc.

⁵ Le parfait cathare perd le bénéfice de son baptême pour n'importe quel rapport sexuel.

⁶ Ce qui est également la justification du jeûne dans la grande Eglise : Cf Décret, Pars I, Dist. IV, c. VI, (lettre de s. Grégoire à Augustin, évêque des Anglais : "Par autem est ut quibus diebus a carne animalium abstinemus, ab omnibus quoque qui sementivam carnis trahunt originem ieiunemus, a carne videlicet, caseo et ovis".

Item qu'il n'est pas permis de jurer en quelque cas que ce soit, et que pour cette raison c'est un péché mortel.

Item que les pouvoirs⁷ séculiers pèchent mortellement en punissant les malfaiteurs et les hérétiques.

Item que personne ne peut être sauvé que par eux.

Item que tous les petits enfants, même baptisés, ne sont pas punis éternellement plus légèrement que les brigands et les meurtriers. Mais en cela les Albanistes paraissent quelque peu différer, ainsi qu'il sera dit plus bas.

Item tous nient le purgatoire.

Des sacrements des Cathares.- A l'instar des singes qui essaient d'imiter les actes des hommes, les Cathares ont quatre sacrements, mais faux et vains, illicites et sacrilèges, qui sont l'imposition des mains, la bénédiction du pain, la pénitence, et l'Ordre, dont il faut parler successivement.

De l'imposition des mains.- L'imposition des mains est appelée par eux le consolement, et le baptême spirituel, ou le baptême de l'Esprit saint, sans lequel selon eux, ni le péché mortel n'est remis, ni le Saint-Esprit n'est donné à qui que ce soit, mais ce n'est que quand il est donné par eux que l'un et l'autre bénéfice est accordé. Mais sur ce point les Albanistes diffèrent un peu des autres. Ils disent en effet que la main n'y opère rien, étant donné que pour eux elle est créée par le diable, comme il sera dit plus bas, mais la seule oraison dominicale que disent ceux qui imposent les mains. Mais tous les autres Cathares disent que l'un et l'autre est ici nécessaire et requis, à savoir l'imposition des mains et l'oraison dominicale. C'est l'opinion de tous les Cathares que par cette imposition des mains il n'y a pas de rémission des péchés si ceux qui imposent les mains sont alors dans un quelconque péché mortel. Cette imposition des mains se fait au moins à deux, et pas seulement par leurs prélats, mais aussi par les subordonnés, et en cas de nécessité par les femmes cathares.

De la fraction du pain.- La bénédiction du pain des Cathares est une fraction du pain qu'ils font chaque jour, tant au dejeûner qu'au dîner. Cette fraction du pain se fait ainsi : Quand les cathares et les femmes cathares sont entrés à table, se tenant debout ils disent tous "Notre Père". Entre temps celui qui est le premier dans l'ordre de la profession tient un pain ou plusieurs, si c'est nécessaire pour la multitude qui pourrait être présente, et, disant "Gratia Domini nostri Jesu Christi sit semper cum omnibus nobis", il rompt le pain, ou les pains, et le distribue à tous les assistants⁸, non seulement aux Cathares, mais aussi à leurs croyants, brigands, adultères ou meurtriers. A la vérité, les Albanistes disent que ce pain matériel n'est pas béni et ne peut recevoir une quelconque bénédiction, dès lors que ce pain selon eux est création du diable, et en cela ils diffèrent de tous les autres, qui disent que ce pain est vraiment béni. Mais aucun d'eux ne croit que de ce pain soit fait le Corps du Christ.

De la fausse pénitence des Cathares.- Il faut maintenant dire ce qu'est la pénitence des Cathares. La pénitence des Cathares est entièrement fausse et vaine, trompeuse et empoisonnée comme on va le montrer ci-après. Il faut en effet trois choses dans la vraie pénitence, savoir la contrition du cœur, la confession de bouche et la satisfaction par les œuvres. Moi, Frère Raynier, jadis hérésiarque⁹, maintenant par la grâce de Dieu prêtre dans l'Ordre des Prêcheurs, quoiqu'indigne, je dis sans le moindre doute et j'atteste devant Dieu, qui

⁷ Potestates, ce qui désigne aussi les "podestats";

Discumbentibus, souvenir de l'Evangile.

C'est-à-dire au moins "ancien" ou "diacre". S'il avait été évêque ou "fils", nous le saurions sans doute.

sait que je ne mens pas, qu'il n'y a aucune de ces trois choses parmi les Cathares et dans leur pénitence. Le venin de l'erreur, qu'ils ont bu de la bouche de l'antique Serpent, ne les laisse pas avoir une quelconque douleur de leurs péchés. Cest là une quadruple erreur, à savoir que pour un péché la gloire éternelle n'est pas diminuée à un pénitent, ni la peine de l'enfer aggravée pour un non pénitent; que le feu du purgatoire n'attend personne. Mais par l'imposition des mains la faute et la peine sont entièrement remises par Dieu. Le traître Judas n'est pas plus gravement puni que l'enfant d'un jour, mais tous seront égaux, que ce soit dans la gloire ou dans la peine, à ce qu'ils croient, à l'exception des Albanistes. Ceux-ci disent que chacun sera remis dans son état initial, mais pas par ses propres mérites, et que dans chaque règne, celui de Dieu et celui du diable, il en est qui sont plus grands que les autres.

A cela j'ajoute que beaucoup d'entre eux qui sont infectés de ces erreurs, se lamentent souvent, quand ils s'en souviennent, de ne pas avoir profité davantage de leurs plaisirs à l'époque où ils n'avaient pas encore professé l'hérésie cathare. Et c'est aussi la raison pour laquelle beaucoup de croyants, tant hommes que femmes, n'ont pas plus peur d'approcher leur sœur ou leur frère, leur fille ou leur fils, leur neveu ou leur nièce, leur cousine ou leur cousin, que leurs propres femme ou mari. Mais quelques-uns d'entre eux en sont peut-être empêchés par l'horreur et le respect humain.

Il est manifestement prouvé qu'ils ne déplorent pas les péchés qu'ils ont commis avant de professer leur hérésie, du fait qu'ils ne rendent à personne l'usure, le vol ou la rapine, mais ils les gardent, ou plutôt les laissent à leurs fils et neveux restés dans le siècle. Ils disent aussi que l'usure n'est pas un péché.

Je dis de plus sans hésiter que dans les dix-sept années que j'ai passées avec eux, je n'en ai vu aucun prier en secret à part des autres, ou se montrer triste ou pleurer pour ses péchés et se frapper la poitrine et dire : "Seigneur, viens en aide à ce pécheur" ou quelque chose de ce genre qui soit un signe de contrition. Ils n'implorent jamais l'aide ou la protection des anges, ou de la bienheureuse Vierge, ou des saints, ils ne se munissent pas du signe de la Croix.

De la confession des Cathares.- Il faut maintenant parler de la confession des Cathares, ce qu'elle est et quelle elle est, quand ils la font, et à qui ils se confessent. Leur confession se fait de cette manière : "Je suis ici devant Dieu et devant vous pour faire confession et me déclarer en faute de tous mes péchés qui sont en moi jusqu'à maintenant, et pour recevoir grâce pour eux tous de Dieu et de vous". Cette confession a lieu en effet publiquement et devant tous ceux qui sont réunis là, où il y a très souvent cent ou plus hommes et femmes cathares et leurs croyants. Et cette confession, chacun d'eux la dit quand il reçoit la susdite imposition des mains, et il la fait surtout à leur prélat qui tient le livre des Evangiles ou de tout le nouveau Testament devant sa poitrine. Lequel, l'absolution faite, pose le livre sur sa tête, et les autres Cathares présents la main droite, en commençant ensuite leurs prières.

Mais quand l'un d'eux tombe dans le péché de chair, ou dans un autre qui dans leur opinion est mortel, après avoir reçu l'imposition des mains, il lui faut confesser ce péché seulement, et pas les autres, et recevoir à nouveau en secret l'imposition des mains de son prélat et d'un autre au moins avec lui.

Item, pour les véniels, cela se fait de la manière suivante : L'un d'eux, parlant pour tous à voix haute, tous étant inclinés à terre devant le prélat tenant le livre devant sa poitrine, dit : "Nous sommes venus devant Dieu et devant vous pour confesser nos péchés, car nous avons beaucoup péché en parole, en œuvre, en vision et en pensée", etc... D'où il apparaît manifestement que tous les Cathares meurent sans confession dans leurs péchés. Ils se confessent de cette manière une fois par mois s'ils peuvent le faire commodément.

Il faut dire maintenant si les Cathares font leurs œuvres pour la satisfaction de leurs

péchés, qu'ils ont commis avant de professer l'hérésie. A cela je dis que non, bien que cela paraisse incroyable aux ignorants. En effet, ils prient fréquemment, ils jeûnent et s'abstiennent en tout temps de viande, d'œufs et de fromage, toutes choses qui paraissent satisfactoires pour leurs péchés, et dont souvent ils se glorifient vainement. Mais il y a chez eux une triple erreur qui fait que ces œuvres ne sont pas satisfactoires. La première est que la coulpe et la peine sont totalement remises par l'imposition des mains et la prière, ou par la seule prière selon les Albanistes, comme il a été dit plus haut. La seconde est que Dieu n'inflige à personne une peine purgatoire, qu'ils nient entièrement, ni temporelle, qu'ils pensent être infligée par le diable en cette vie. C'est pourquoi il faut dire que ces œuvres ne leur sont imposées, quand ils deviennent cathares, ni en pénitence, ni en rémission des péchés. La troisième est que chacun est tenu de faire ces œuvres comme des préceptes de Dieu. Ainsi l'enfant de dix ans qui n'a jamais commis de péché mortel du tout avant de devenir cathare, comme le vieillard qui n'a jamais cessé de pécher. Pour eux, un Cathare ne serait pas plus gravement puni s'il buvait un poison pour se tuer, que si, pour éviter la mort, il avait mangé un poulet sur le conseil du médecin, ou dans une autre nécessité, et il ne serait pas plus gravement puni, selon eux. Ils disent la même chose du mariage, comme il a été montré plus haut.

Item ils ne font que peu ou pas d'aumônes, aucune à des étrangers, si ce n'est peut-être pour éviter de scandaliser leurs voisins et pour en être honorés, et peu aux pauvres. Il y a à cela une triple raison : la première est qu'ils n'espèrent pas en avoir une plus grande gloire dans l'avenir, ni avoir une grâce de leurs péchés. La seconde est que presque tous sont très avares et conservateurs, et c'est pourquoi leurs pauvres qui en temps de persécution n'ont pas de quoi manger, ni de quoi indemniser ceux qui les recueillent des choses et des maisons qui sont détruites de leur fait, peuvent à peine trouver quelqu'un qui veuille les recevoir, mais on trouve beaucoup de riches Cathares. C'est pourquoi chacun d'entre eux, s'il le peut, amasse des richesses et les conserve.

En outre, il ne faut pas oublier leur prière, à quel moment ils estiment qu'il faut la dire, particulièrement quand ils prennent de la boisson ou de la nourriture. C'est ainsi que beaucoup d'entre eux, dans leurs maladies, ont parfois dit à ceux qui les servaient de ne pas leur mettre de nourriture ou de boisson dans la bouche, si, malades, ils ne pouvaient pas dire au moins "Pater nostrer", d'où il est vraisemblable que beaucoup d'entre eux se sont tués eux-mêmes de cette façon.

De ce qui précède il résulte très évidemment que les Cathares ne font aucune pénitence, surtout du fait qu'ils n'ont pas de contrition de leurs péchés, ne les confessent pas, et ne satisfont pas pour eux, bien qu'ils se donnent beaucoup de peine, et que pour leurs erreurs ils seront lourdement punis pour l'éternité.

Il faut maintenant parler du quatrième et dernier sacrement des Cathares, c'est-à-dire de l'Ordre. Et d'abord combien ils ont d'ordres, deuxièmement leur nom, troisièmement de l'office de chaque ordre, quatrièmement et cinquièmement par qui et comment ils sont donnés. Enfin on ajoute combien il y a d'Eglises cathares et où elles sont.

Des Ordres des cathares et de leurs fonctions.- Il y a quatre ordres des Cathares. Celui qui est établi dans le premier et le plus grand est appelé évêque. Celui qui l'est dans le second, Fils majeur. Celui qui l'est dans le troisième, Fils mineur. Celui qui l'est dans le quatrième et dernier est appelé diacre. Les autres, qui sont parmi eux sans ordre, sont appelés Chrétiens et Chrétiennes.

De la fonction des évêques.- La fonction de l'évêque est de tenir toujours la primauté de tout ce qu'ils font, à savoir dans l'imposition des mains, dans la fraction du pain et dans le fait de commencer la prière. Le Fils majeur s'acquitte de la même chose en l'absence de

l'évêque, et de même le Fils mineur en l'absence de l'évêque et du Fils majeur.

En outre, ces deux Fils, ensemble ou séparément, se déplacent pour visiter tous les Cathares et les femmes cathares qui sont sous l'évêque, et tous sont tenus de leur obéir. Les diacres observent et font de même, chcun pour ses subordonnés en l'absence de l'évêque et des Fils. Et il faut noter que les évêques et les Fils ont un diacre dans chaque cité, surtout dans celles où demeurent des Cathares

Des fonctions des diacres.- La fonction des diacres est d'entendre la confesion des péchés véniaux de leurs subordonnés, qui se fait une fois par mois, dont il a été parlé plus haut, et de leur en faire l'absolution en leur infligeant trois jours de jeûne ou cent inclinaisons les genoux fléchis, et cela s'appelle le "service", pour ainsi dire, "charger le service".

Comment est ordonné l'évêque.- Ces ordres sont donnés par l'évêque et aussi par les Fils avec licence de l'évêque. L'ordination de l'évêque avait coutume de se faire de la manière suivante : A la mort de l'évêque le Fils mineur ordonnait le Fils majeur évêque, lequel ensuite ordonnait le Fils mineur en Fils majeur. Ensuite un Fils mineur est élu par tous les prélats et subordonnés assemblés où se fait cette ordination, et le Fils mineur est ordonné par l'évêque. Cette ordination du Fils mineur n'est pas changée chez eux. Mais celle ci-dessus de l'évêque a été changée par tous les Cathares qui demeurent de ce côté-ci de la mer, qui disent que cette ordination semble être du père par le fils, ce qui paraît incongru. C'est pourquoi elle se fait maintenant autrement, à savoir que l'évêque avant sa mort ordonne le Fils majeur évêque. Si l'un des deux meurt, le Fils mineur est fait Fils majeur et évêque le même jour. Ainsi presque chaque Eglise cathare a deux évêques. Ainsi Jean de Lugio qui est l'un de ceux qui sont ordonnés ainsi, se désigne toujours ainsi dans ses lettres : "Jean, par la grâce de Dieu Fils majeur et évêque, etc..."

A la vérité, l'une et l'autre ordination est répréhensible, car jamais un fils selon la chair n'a créé son auteur, et on n'a jamais lu qu'une seule et même Eglise ait eu à la fois deux évêques, pas plus qu'une femme deux époux.

Le mode d'ordination.- Tous ces ordres susdits se font par imposition de la main, et est attribuée la grâce de les conférer et de donner l'Esprit saint à leur seul évêque, ou à n'importe lequel d'entre eux qui vient en tête et est le plus capable, en tenant le livre du Nouveau Testament sur la tête de celui à qui l'on impose la main.

Un doute notable chez eux.- De là vient que tous les Cathares sont travaillés par le doute et le péril de leur âme. Par exemple si leur prélat et surtout leur évêque a commis de façon occulte un péché mortel, (et on en a trouvé jadis beaucoup parmi eux), ceux à qui il a imposé la main sont trompés et sont perdus s'ils meurent dans cet état. Pour éviter ce danger, toutes les Eglises cathares, sauf une ou deux, ont reçu une seconde fois, et certaines une troisième fois, le consolement, c'est-à-dire l'imposition de la main, qui est leur baptême comme on l'a dit. Et c'est connu ches eux de façon générale.

Voici les Eglises cathares .- Toutes les Eglises cathares sont seize. Ne me reproche pas, lecteur, de les appeler Eglises, mais reproche-le leur, car c'est ainsi qu'ils s'appellent. L'Eglise des Albanistes ou de Desenzano 10. L'Eglise de Concorrezo. L'Eglise des Bagnolais ou de Bagnolo. L'Eglise de Vicence ou de la Marche. L'Eglise Florentine. L'Eglise du Val de Spolète. L'Eglise de France. L'Eglise toulousaine. L'Eglise carcassonaise. L'Eglise albigeoise. L'Eglise des Grecs ibidem.

-

¹⁰ Ville située à l'Ouest du lac de Garde, près de Brescia

L'Eglise de Philadelphie¹¹ en Romanie¹². L'Eglise de Bulgarie. L'Eglise de Dragovicie¹³. Et toutes ont eu leur origine dans les deux dernières.

Les lieux où elles demeurent.- Les premièrs, c'est-à-dire les Albanistes, demeurent à Vérone et dans plusieurs cités de Lombardie, et ils sont environ cinq cents des deux sexes. Ceux de Concorezzo sont répandus dans presque toute la Lombardie et sont mille cinq cents des deux sexes et même plus. Les Bagnolais à Mantoue, Brescia, Bergame et dans le comté de Milan (mais peu), et en Romagne, et ils sont deux cents. L'Eglise de la Marche n'a rien à Vérone. Ils sont environ cent. Ceux de Toscane et du Val de Spolète environ cent. Ceux de l'Eglise de France restent à Vérone et en Lombardie. Ils sont environ cent cinquante. Ceux de l'Eglise de Toulouse, d'Albigeois et de Carcassonne, avec quelques-uns qui furent de l'Eglise d'Agen qui est presque détruite, sont près de deux cents. Ceux de l'Eglise latine de Constantinople sont environ cinquante. Item ceux des Eglises de Slavonie, de Philadelphie, des Grecs, de Bulgarie et de Dragovicie, tous ensemble sont environ cinq cents. O lecteur, tu peux dire avec certitude que qu'il n'y a pas dans le monde entier quatre mille Cathares des deux sexes, et ce calcul a été fait plusieurs fois entre eux dans le passé.

Des opinions propres aux Albanistes.- On a montré plus haut les opinions communes et les sacrements ou les ministres cathares. Il faut maintenant parler des opinions particulières, et d'abord celles de l'Eglise des Albanais, qu'on appelle d'un autre nom ceux de Desenzano, car ils sont dans l'erreur sur plus de points que les autres.

Il faut d'abord savoir nommément que ces Albanistes sont divisés en deux partis dans des opinions contraires et différentes. A la tête d'un de ces partis est Balasinansa de Vérone, leur évêque, et il est suivi par beaucoup des plus anciens, et par peu des jeunes de cette secte. A la tête de l'autre parti est Jean de Lugio, de Bergame, leur Fils majeur ordonné évêque. Il est suivi réciproquement par beaucoup de jeunes et peu d'anciens. Ce parti est relativement plus grand que le premier.

Des opinions des Balasinansistes.- Le premier parti tient les vieilles opinions que tous les Cathares albanistes avaient dans les années du Seigneur courant de 1200 à 1230. A part les opinions communes indiquées plus haut, leurs erreurs sont les suivantes :

Il y a deux principes de toute éternité, à savoir du bien et du mal.

La trinité, c'est-à-dire le Père, le Fils et le Saint-Esprit, n'est pas un Dieu unique, mais le Père est plus grand que le Fils et que le Saint-Esprit.

Chacun des deux principes, ou des deux dieux, a créé ses anges et son monde, et ce monde-ci a été créé, fait et formé par le mauvais dieu, ainsi que tout ce qui s'y trouve.

Le diable avec ses anges est monté au ciel, et ayant lutté avec l'archange Michel et les anges du dieu bon, il en tiré le tiers des créatures du dieu bon, et il les introduit chaque jour dans les corps humains et ceux des animaux, et les fait passser d'un corps dans un autre, jusqu'à ce que tous soient ramenés au ciel. Ces créatures de Dieu selon eux "Peuple de Dieu" et "Âmes", "Brebis d'Isarël" et même beaucoup d'autres noms.

Le Fils de Dieu n'a pas vraiment pris la nature humaine, mais son semblant, de la Vierge Marie dont ils disent que'elle est un ange. Il n'a pas vraiment mangé, ni vraiment bu, ni vraiment souffert, n'a pas été vraiment mort et enterré, et sa résurrection ne fut pas réelle, mais tout cela s'est fait en apparence, ainsi qu'on lit dans Luc : "à ce qu'on croyait, fils de Joseph" 14. Ils parlent de la même manière des miracles que fit le Christ.

¹¹ Actuellement Alakheir en Turquie.

¹² L'Empire grec de Nicée, pendant l'occupation de Constantinople par les Croisés.

¹³ Evêché de Thessalie au sud-ouest de Salonique, dont le siège était proche de Verrès.

Abraham, Isaac, Jacob et Moyse et tous les anciens Pères, ainsi que Jean-Baptiste, furent des ennemis de Dieu et des ministres du diable.

Le diable est l'auteur de tout l'Ancien Testament, sauf les livres suivants : Job, le Psautier, les livres de Salomon, la Sagesse, Jésus fils de Sirach, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Daniel et les douze prophètes. Ils disent que certains ont été écrits au ciel, savoir ceux qui furent écrits avant la destruction de Jérusalem, dont ils disent qu'elle était céleste.

Ce monde n'aura jamais de fin.

Le Jugement à venir a déjà eu lieu, et il n'y en aura pas davantage.

L'enfer, le feu éternel ou les peines éternelles sont en ce monde seulement, et non ailleurs.

Ces opinions, donc, tous les Albanistes les tenaient à l'époque, sauf les simples à qui on ne révélait pas chacune.

Des opinions de Jean de Lugio.- Les opinions de Jean de Lugio et de ceux qui le suivent sont décrites ci-après. Il faut d'abord savoir que ce Jean tient encore certaines des opinions susdites, qu'il a changé certaines en pire, et qu'il a inventé d'autres erreurs, comme il apparaîtra par la suite.

Des deux Principes.- Ce Jean de Lugio, albaniste, imagine en effet qu'il y a deux Principes ou Dieux ou Seigneurs de toute éternité, l'un (principe), du Bien et l'autre du Mal, mais autrement que les précédents, comme on le verra. La trinité et l'unité, selon la foi catholique, il les nie entièrement.

De quel nom il appelle le principe du Mal.- Le premier principe du Mal, d'après ce qu'il affirme, est appelé de divers noms dans les Ecritures saintes. Il est dit méchanceté, iniquité, cupidité, impiété, péché, orgueil, mort, enfer, calomnie, inanité, injustice, perdition, confusion, corruption et fornication. Il dit aussi que tous ces vices sont des dieux ou des déesses, et qu'ils tirent leur être du Mal, dont il dit qu'il est la cause première, et que cette cause première est parfois signifiée par ces mots.

Il dit en outre que le mauvais principe est signalé par la langue dont saint Jacques dit qu'elle est "un mal agité et plein de venin de mort" De même pour le jour dont parle le Seigneur dans l'Evangile : "Au jour suffit sa méchanceté" De même il est désigné par ces mots de l'Apôtre dans Corinthiens II : "Il est et il n'est pas". Item il est appelé "Mont Seyr", dont il est dit dans Ezéchiel : "Dès lors que tu fus l'ennemi éternel du Seigneur". Il est appelé aussi "ventre", dont l'Apôtre dit : "Dont le dieu est le ventre".

Il dit en outre que les idoles des Nations dont il est parlé dans tout l'Ancien Testament sont par nature des dieux mauvais, c'est-à-dire de malins esprits, et que ces étrangers faisaient leurs images pour mieux les adorer. Que dire ? Je suis las d'écrire beaucoup de choses fabuleuses que ce Jean a écrit sur ces vices, ces idoles, pour essayer d'asseoir ses erreurs.

De l'opinion de Jean de Lugio sur la création, et sur ce qu'est créer d'après lui.- Il faut ensuite dire ce que croit ce Jean du créateur de toutes choses visibles et invisibles. Et d'abord ce qu'est "créer", en second lieu si les créatures ont été faites ou crées ex nihilo, troisièmement si les créatures du dieu bon ont été créées bonnes purement et simplement sans aucune malice; quatrièmement s'il y eut jamais libre arbitre en quoi que ce soit.

¹⁵

¹⁷

¹⁸

Créer, selon lui, est faire d'une matière préexistante quelque chose, et non pas de rien, et c'est ainsi qu'il est toujours employé. Et il distingue "créer" de trois manières : d'abord de bien en mieux, et selon cette distinction le Christ fut créé ou fait par le Père. D'où vient qu'Isaïe dit : "Moi, le Seigneur, je l'ai créé" Et l'Apôtre dit : "Il a été fait Pontife pour l'éternité" .

En second lieu "créer" se dit de mal en bien, selon l'Apôtre : "Nous sommes Son œuvre, "créés" dans le Christ Jésus"²¹. Et Génèse : "Au commencement Dieu créa le ciel et la terre", ce qu'il explique : "Au commencement", c'est-à-dire dans le Fils, qui dit : "Je suis le commencement qui vous parle"²². Et ce Jean dit expressément qu'alors Dieu créa le ciel et la terre, non de rien, mais de quelque chose en quelque chose de bon, comme ceux dont l'Apôtre dit : "Créés dans le Christ en bonnes œuvres"²³.

En troisième lieu "créer" est faire de mal en pis, ce pour quoi il allègue ce passage du Code au titre *Des hérétiques et Manichéens*: "Toutes les hérésies interdites par les lois divines et les constitutions impériales", etc... jusqu'à "créer des ministres qui n'en sont pas". Il dit en effet que toutes les créatures sont de toute éternité de bonnes créatures avec le dieu bon et de mauvaises créatures avec le mauvais dieu, et que les créateurs ne précèdent pas les créatures par l'éternité, mais par la cause. Les créatures sont de Dieu de toute éternité comme la splendeur ou les rayons dans le soleil, qui ne précède pas ses rayons dans le temps, mais seulement dans la cause ou la nature.

Item il dit que ce monde-ci est du diable, ou plutôt du Père du diable, et que jamais il n'a eu de commencement ni n'aura de fin.

Item il comprend que le dieu bon a un autre monde dans lequel il y a des hommes et des animaux, et toutes choses semblables aux cratures visibles et corruptibles d'ici-bas, et que là il y a des mariages, des fornications, et des adultères d'où proviennent des enfants, et, ce qui est encore plus honteux, que les gens du dieu bon ont amené là contre son ordre des filles étrangères comme épouses, c'est-à-dire des filles du dieu étranger, ou des mauvais dieux. Et de cette union déshonnête et interdite sont nés des géants²⁴ et bien d'autres en divers temps.

Si le dieu bon a créé ses créatures sans malice. Il faut maintenant dire si le dieu bon a créé ses créatures pures et sans malice. Pour cela on peut passer sur beaucoup de blasphèmes que dit ce Jean, à savoir que Dieu n'est pas tout-puissant. Mais il dit que Dieu veut et peut tout ce qui est bien en ce qui le concerne et dans ses créatures qui lui obéissent nécessairement, mais à cette volonté et ce pouvoir fait échec son adversaire.

Item que chacun des deux agit contre l'autre éternellement, et la cause mauvaise, c'està-dire le dieu mauvais, agit contre le vrai dieu et son fils et contre toutes ses œuvres de toute éternité. Pour cela il allègue beaucoup d'autorités, telles que ces paroles du Seigneur à Satan dans Job : "Mais tu m'as animé contre Job pour que je l'afflige en vain" Et encore Job à Dieu : "Tu es devenu cruel avec moi" 26.

Item il dit que celui qui est souverain dans le mal a plus de pouvoir que les créatures qui sont sous le dieu suprême dans le bien. D'où il conclut que le dieu bon n'a pas pu faire ses créatures parfaites, bien qu'il l'ait voulu, et cela lui est venu, ainsi qu'à ses créatures, par la résistance du dieu mauvais qui a introduit en elles de toute éternité une certaine malice, malice dont ces créatures ont tiré le pouvoir de pécher. Et pour cela il cite l'Ecclésiastique :

¹⁹ 20 21 22 23 24 25 26

"Qui a pu faillir, et n'a pas failli, et faire le mal, et ne l'a pas fait"²⁷, ce qu'il explique tout simplement du Christ. Et Job : "Dans Ses anges il a trouvé la faute"²⁸. Et encore: "Les étoiles ne sont pas pures etc..."²⁹. Et au début de la Génèse : "Mais le serpent était le plus rusé des être animés qu'avait faits Dieu"³⁰. Il en tire la conclusion : tous les êtres animés ont part à la ruse, mais le serpent plus que tous, et c'est pour cela que c'est par lui qu'a été faite la séduction. Vient également dans cc scns ce qu'il dit d'autre, à savoir qu'il n'y a rien qui ait le libre arbitre, même le dieu suprême, qui n'a même pas pu parfaire sa volonté en raison de la résistance de son adversaire.

Item il dit que toute la créature du dieu bon a reçu le pouvoir à l'acte, abusée par l'erreur, dont il dit que c'est le dieu souverain dans le mal, sauf le Christ, chez qui cette possibilité de péché ou cette force de transgression a été si réprimée par le souverain bien qu'elle a manqué d'effet. Cela fut miraculeux et inoui pour le Christ lui-même. C'est pourquoi il est digne de louange, comme il est dit de lui dans le livre de la Sagesse : "Qui est-il ? et nous le louerons etc..."³¹, et toutes les autres créatures du dieu bon furent méprisables. Pour cela il allègue l'Apôtre : "La crature est soumise à la vanité sans le vouloir"³². Et encore ; Nous savons que toute la création gémit, etc..."³³.

Item il dit que quand Dieu inflige une peine à ses créatures pour leurs fautes, il fait le mal, et n'agit pas comme un Dieu : au contraire il est au service de son adversaire.

Item il dit que quand Dieu dit : "Je suis Dieu, et il n'y a pas d'autre dieu"³⁴, et encore : "Voyez que c'est moi qui suis Dieu"³⁵, et des choses semblables, en le disant deux fois, il est alors poussé par son adversaire. Car le vrai Dieu ne parle qu'une fois, et ne le répète pas, comme le dit Job³⁶.

Item il dit que Dieu n'a pas la prescience d'un mal quelconque par la vertu de sa connaissance, car cela ne vient pas de lui, mais il en a parfois la prescience par son adversaire.

Item il croit que le vrai Dieu, pour les péchés de ses créatures, a amené le déluge et détruit la Pentapole et démoli Jérusalem. Pour être bref, tous ces maux qu'a subis le peuple d'Israël en Judée ou dans la terre de promission, c'est le vrai Dieu qui les lui a infligés, poussé par son adversaire, en raison des péchés qu'il avait commis, comme le dit Jean³⁷, et il pense que tout cela a été fait dans un autre monde du vrai Dieu.

Item il croit que les âmes de Dieu passent de corps en corps et que finalement toutes seront libérées de la peine et de la faute.

Item ce Jean reçoit toute la Bible, mais il pense qu'elle a été écrite dans un autre monde, et que c'est là que furent formés Adam et Eve.

Item il croit que Noé, Abraham et Jacob et les autres patriarches, Moïse, Josué et tous les prophètes et saint Jean-Baptiste ont plu à Dieu et ont été des hommes dans l'autre monde.

Item que le Christ est né des anciens pères susdits selon la chair, et qu'il a vraiment pris chair de la sainte Vierge, a vraiment souffert et été crucifié, est mort, a été enseveli, et a ressuscité le troisième jour, mais il croit que tout cela eut lieu dans un autre lieu supérieur, et non dans celui-ci.

Item que dans ce monde-là tout le genre humain a encouru la mort à cause du péché

auquel il a obéi, péché que ce Jean appelle principe et cause de tous les maux comme il a été dit plus haut. Leurs corps ensevelis là, les âmes durent descendre dans l'enfer, c'est-à-dire en ce monde, et c'est dans cet enfer que le Christ est descendu pour les aider.

Item il croit que là se fera la résurrection des morts, c'est-à-dire que chaque âme de Dieu recevra son propre corps.

Item que le vrai Dieu a donné dans ce même monde à ce peuple la Loi de Moïse. Là en effet des prêtres offraient des hosties et des holocaustes pour les péchés du peuple, qu'ils avaient l'obligation d'offrir selon la Loi.

Item en ce lieu le Christ a vraiment fait à la lettre de vrais miracles, resuscitant les morts, donnant la lumière aux aveugles, et nourrissant de cinq pains d'orge quinze mille hommes, sans compter les femmes et les petits enfants.

Que dire de plus ? Tout ce qu'on lit dans toute la Bible avoir été fait en ce monde, il le retourne à la lettre comme fait dans un autre monde.

Que Jean de Lugio a fait un livre de ces erreurs.- Ces blasphèmes et ces erreurs, et bien d'autres qu'il me serait trop long et même ennuyeux de raconter, cet hérésiarque Jean de Lugio les a inventés, et il en a composé un grand volume de dix quaternons. J'en ai un exemplaire que j'ai lu en entier et dont j'ai tiré les erreurs ci-dessus. Il est très remarquable que ce Jean et ses complices n'osent pas révéler ces erreurs à leurs croyants, de peur que ces croyants les quittent en raison de ces nouvelles erreurs et de la division dont elles sont cause entre les Cathares albanistes.

Les Cathares albanistes condamnent les Cathares de Concorezzo et vice versa.

Suivent les erreurs propres à l'Eglise des Cathares de Concorezzo.- Ceux-là pensent bien d'un seul principe, mais beaucoup d'entre eux sont dans l'erreur sur la Trinité et l'Unité (des personnes).

Ils confessent que Dieu a créé les anges et les quatre éléments *ex nihilo*, mais ils errent en croyant que le diable, avec la permission de Dieu, a créé toutes les choses visibles, ou ce monde-ci.

Item ils croient que le diable a formé le corps du premier homme et qu'il y a fait entrer un ange qui avait déjà un peu péché.

Item que toutes les âmes viennent par transmission de cet ange.

Item ils rejettent tout l'Ancien Testament, croyant que le diable en fut l'auteur, sauf les paroles qui sont insérées dans le Nouveau Testament par le Christ et l'Apôtre, telles que : "Voici, une vierge concevra, etc...³⁸, et autres semblables.

Item tous condamnent Moïse, et parmi eux beaucoup ont des doutes sur Abraham, Isaac et Jacob et les autres patriarches, et même les prophètes en particulier; Et beaucoup d'entre eux croient bien au sujet de saint Jean-Baptiste que jadis tous condamnaient.

Item ils disent que le Christ n'a pas pris une âme humaine, mais presque tous croient qu'il a pris chair de la sainte Vierge.

Erreurs de leur évêque Nazaire.- Nazaire, leur très vieil évêque, a dit devant moi et beaucoup d'autres que la sainte Vierge fut un ange, et que le Christ n'a pas pris la nature humaine, mais une nature angélique ou un corps céleste. Et il dit qu'il a eu cette erreur de l'évêque et du Fils majeur de l'Eglise de Bulgarie il y a déjà soixante ans.

Il faut noter en outre que tous les Cathares qui admettent que le Christ a pris un vrai corps humain nient que ce corps ait été et doive être glorifié, et ils disent que le jour de son Ascension le Christ l'a laissé dans l'air du ciel, et qu'il le reprendra le jour du jugement, et

qu'après le jugement il retournera à la matière d'origine comme un cadavre putride.

Item ils disent que les âmes de la sainte Vierge, des Apôtres et de tous les saints ne sont pas encore en gloire, et n'y seront pas avant le jour du jugement, mais elles sont dans cet air-ci, en certain endroit avec le corps du Christ.

Des Cathares de Bagnolo.- Il faut maintenant parler des opinions de l'Eglise de Bagnolo.

Ceux-là sont d'accord avec ces Cathares de Concorezzo sur presque toutes ces opinions, sauf ceci : ils disent que les âmes sont créées par Dieu avant la formation du monde, et que c'est alors qu'elles ont péché.

Item ils croient avec ledit Nazaire que la sainte Vierge fut un ange et que le Christ n'a pas pris d'elle la nature humaine, et n'a pas vraiment souffert de douleurs, mais qu'il a pris un corps céleste.

Des Cathares toulousains, albigeois et carcassonnais.- Pour finir, il faut noter que les Cathares de l'Eglise toulousaine, albigeoise et carcassonnaise tiennent les erreurs de Balasinanza et des vieux Albanistes, et presque toutes les Eglises d'outre-mer que j'ai citées de même.

Mais aucune Eglise cathare ne s'accorde en tout avec l'Eglise de Concorezzo. L'Eglise de France s'accorde avec celle de Bagnolo. Ceux de la Marche de Trévise, de la Toscane et du Val de Spolète s'accordent avec ces Bagnolais sur plus de points qu'avec les Albanistes, mais peu à peu ils sont attirés par les Albanistes.

Item toutes les Eglises cathares se reçoivent mutuellement, malgré leurs opinions diverses et contraires, sauf les Albanistes et ceux de Concorezzo qui se condamnent mutuellement ainsi qu'il a été dit. Mais si un Cathare ou une femme cathare, quel que soit son sexe, ne confesse pas ces erreurs, les particulières ou du moins les communes, on peut dire de lui sans aucun doute qu'il ment en hypocrite, ce qui est le propre des Cathares, au témoignage de l'Apôtre qui a prophétisé sans dissimulation à leur sujet³⁹, à moins qu'il s'agisse d'un homme simple ou d'un nouveau parmi eux, car à beaucoup de ceux là ils ne révèlent pas leurs secrets.

De l'hérésie des Léonistes ou Pauvres de Lyon.- On a suffisamment parlé ci-dessus de l'hérésie des Cathares. Il faut maintenant parler de l'hérésie des Léonistes ou Pauvres de Lyon. Cette hérésie est divisée en deux partis. Le premier s'appelle Pauvres Ultramontains, le second Pauvres Lombards, et ces derniers viennent des premiers. Les premiers, c'est-à-dire les Pauvres ultramontains, disent que tout serment est interdit dans le Nouveau Testament comme un péché mortel. Et ils disent de même de la justice séculière, c'est-à-dire qu'il n'est pas permis au rois, aux princes et aux podestats de punir les malfaiteurs.

Item ils disent qu'un simple laïc peut consacrer le corps du Seigneur. Je crois qu'ils disent la même chose des femmes, car ils ne m'ont pas dit le contraire.

Item que l'Eglise romaine n'est pas l'Eglise de Jésus-Christ.

Des pauvres Lombards.- Les Pauvres Lombards concordent avec les premiers sur le serment et la justice séculière. Sur le corps du Seigneur, ils pensent plus mal que les premiers, disant qu'il est permis à tout homme sans péché mortel de le consacrer.

Item ils disent que l'Eglise romaine est l'Eglise des méchants, et la Bête et la Prostituée dont il est écrit dans l'Apocalypse, et pour cela ils disent qu'il n'y a pas de péché, en Carême et le vendredi, de manger de la viande, contre le précepte de l'Eglise, à condition qu'on le fasse

sans scandaliser les autres.

Item que l'Eglise du Christ s'est mainteneu dans les évêques et autres prélats jusqu'à saint Sylvestre, et qu'elle a failli en lui, jusqu'à ce qu'eux-mêmes l'aient restaurée. Mais ils disent qu'il y en eut toujours quelques-uns qui craignaient Dieu et seront sauvés.

Item ils disent que les enfants sont sauvés sans baptême.

En l'an du Seigneur 1250 l'ouvrage ci-dessus noté a été composé par ledit Frère Rainier. Deo gratias.